

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf décembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du cinq décembre deux mille dix-neuf, s'est réuni en session ordinaire à La Cadière d'Azur sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Demande de subvention concernant l'action Patrimoine et découvertes de la Sainte-Baume : sensibilisation et appropriation du territoire par les habitants

Délibération N° 240-2019

Membres en exercice : 36

Membres présents : 21

Pouvoirs : 6

Excusés, absents : 9

Secrétaire de séance : Monique MATHIEU

Présents(es):

Bernadette MOUREN

Roger ANOT

Michel DESJARDINS

Blandine MONIER

Claude SERIEYS

Robert DELEDDA

Michel GROS

Monique MATHIEU

Alain DARMUZEY

Ariane BOSSEZ

Patrick BLANC

Christian OLLIVIER

Sylvie GUIGONNET

Claude FABRE

Joseph FABRIS

Pierre-Olivier CHARRIER

Suzanne ARNAUD

Marc LAURIOL

Patricia SAEZ

Jacqueline BOUYAC

Robert BENEVENTI

Pouvoirs :

Monsieur Mouloud BELAÏDI, délégué la commune de Brignoles, a donné pouvoir à Madame Sylvie GUIGONNET, déléguée de la commune de Rougiers,

Monsieur Jean-Paul HUSSIE, délégué de la commune du Castellet, a donné pouvoir à Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur,

Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes-lès-Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Roger ANOT, délégué de la commune de Belgentier,

Monsieur Jean PAPERÀ, délégué la commune du Plan d'Aups, a donné pouvoir à Monsieur Alain DARMUZEY, délégué de la commune de Mazaugues,

Madame Hélène AUDIFFREN, déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie,

Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Une autre vie s'invente ici

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Jacques PAUL, Madame Monique CHAMLA, Madame Jocelyne LAVALEIX, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur André BREMOND, Monsieur Jean-Michel CONSTANS, Monsieur Bruno AYCARD, Madame Andrée SAMAT, Monsieur Didier REAULT.

Etaient également présents :

Monsieur Jérôme ORGEAS, Maire de Roquefort-la-Bédoule ; Monsieur Hervé TAINTON, Conseil de Parc ; Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume ; Monsieur Jean-François RICHON, référent Parc Naturel Régional Jean-François RICHON, Chef du service Partenariat Métropole AMP.

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume,

Contexte :

Suite au succès de l'opération menée depuis 4 années et afin de promouvoir son action pour l'éducation à l'environnement et au territoire, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume souhaite renouveler l'édition du catalogue pour l'année 2020.

Le catalogue présentant les différents types de rendez-vous promus couvrira la période d'avril à décembre 2020.

Objectifs de l'action :

- Relayer tout au long de l'année des événements et sorties autour des patrimoines et savoir-faire de la Sainte-Baume ;
- Préfigurer le rôle d'éducation au territoire du PNR de la Sainte-Baume (impact attendu : inscription dans le temps de rencontres élus-citoyens autour de problématiques territoriales)
- Développer la fédération d'acteurs de l'éducation à l'environnement au service du territoire (impact attendu : consolidation d'un groupe d'acteurs partenaires de l'éducation à l'environnement et au territoire du Parc)

Porteur de l'action :

Le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume porte la coordination et l'animation de la démarche. L'offre de sorties est assurée par ses différents partenaires (Conseil de Parc, municipalités, acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable, accompagnateurs en montagne, offices de tourisme intercommunaux...)

Information de l'action dans la presse locale et les bulletins municipaux.

Livrables attendus :

- Réalisation de 15 sorties sur les thèmes de la charte,
- Publication d'un livret avec calendrier et informations sur les sorties proposées,

Budget prévisionnel de l'action :

Dépenses		Recettes	
Frais de personnel	2 000	Région PACA	10 000
Impression du catalogue	6 000	Fonds Propre PNR SB	2 000
Sorties et autres prestations externes	4 000		
Total TTC	12 000 €	Total TTC	12 000 €

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à effectuer une demande de subvention en fonctionnement pour action spécifique auprès de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- ENGAGE toutes les démarches administratives et financières relatives à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Michel GROS

